

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 5 novembre 2018 au siège de la ligue (Créteil)



Présents : M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE
MM. Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD
Invités : M^{me} Marie-José GAUDEFROY – M. Jean-Philippe MENNESSON
Excusés : M^{mes} Dominique PALLUAU – M. Jean-Michel GERMAIN

La séance débute à 18h10.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > **Conseil d'administration :** Changement de dates pour avoir accès à la salle du conseil pour la tenue de nos futurs conseils d'administration.
 - Le 8 décembre en lieu et place celui du 15 décembre
 - Le 23 mars 2019 en lieu et place de celui du 16 mars
- > Les **comités directeurs** sont maintenus les 20 novembre et 11 février. La séance du 20 novembre sera ouverte aux présidents de comités non membres et aux CTS, dans un format spécial territorialité (partage du concept, définition des périmètres, méthodologie, organisation, management...).
- > Point **aménagement du siège** à la Maison du Handball :
 - Les plaques de portes sont commandées.
 - Le devis pour les serrures électriques est en cours.
 - Les différentes anomalies relevées lors de l'état des lieux d'entrée sont prises en compte par le prestataire.
 - Les badges ont été remis à toutes les personnes travaillant régulièrement dans les locaux de la ligue.
 - Les télécommandes pilotant l'éclairage dans les bureaux seront remises ce prochain mardi.
 - L'asservissement des portes d'entrée de la ligue sera neutralisé de 7h30 à 18h30. Un essai pour une activation entre 12h00 et 14h00 sera fait.
 - La pose des équipements manquants (distributeurs de savon, miroirs) dans les sanitaires pour les personnes à mobilité réduite est signalé à la société Compass prestataire.
 - La fixation des divers tableaux dans les bureaux et salles de réunions sera effectuée par une société extérieure spécialisée.

RÉUNION SUR L'ARBITRAGE

La séance est levée à 19h15 pour accueillir la réunion sur l'arbitrage accueillant notamment : François GARCIA (directeur de l'arbitrage fédéral), Alain JOURDAN (Vice-Président fédéral en charge des territoires), et Alain Koubi (Vice-Président fédéral chargé de l'arbitrage), Georges POTARD (président de la ligue), Jean-Philippe MENNESSON (président de la CTA), Monique ANSQUER (vice-présidente de la ligue), Christian Pastor (président COC ligue), Jean-Marie LASSALLE (trésorier adjoint de la ligue), Nathalie LASSALLE (vice-présidente de la ligue) et Philippe PUDELKO (président du comité 94) et Jérôme VELANT (CTA).

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) fait un tour de France des territoires. Elle souhaite faire le point sur l'évolution de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de l'arbitrage et sur les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain.

Jean-Philippe MENNESSON a brossé un tableau de la situation, passant notamment par le déploiement des formations des animateurs et accompagnateurs de jeunes arbitres dans les clubs, qui a déjà concerné une majorité des clubs nationaux comme cela était prévu dans le calendrier. En accompagnateurs 24 clubs déjà certifiés, 10 partiellement et, sur les 17 restants, 10 sont déjà inscrits aux toutes prochaines sessions. Sur l'animateurs d'école d'arbitrage, 24 clubs sont certifiés. Dès le courant décembre 2018 et au premier semestre 2019 ces actions vont continuer pour concerner les clubs régionaux. Sur ce thème, nous avons noté la possibilité de procéder à des VAE (validation des acquis de l'expérience), dans un cadre restreint et strict. Elle exigera des soutenance de dossier très pointues de la part du jury qui sera mis en place.

Nous avons fait part à nos interlocuteurs fédéraux de nos questionnements et inquiétudes sur les effets possibles, sur les motivations des acteurs, du rattachement dans le futur des arbitres dits régionaux directement au territoire.

La CMCD arbitrage ne fut pas oubliée avec des échanges sur les bénéfices possibles d'une mise en place de « sanctions positives ».

Ce fut aussi l'occasion pour le secteur arbitrage national d'évaluer l'atteinte des objectifs que nous avons négociés avec lui pour notre pacte territorial signé par notre territoire avec la fédération. C'est important car le respect des rendez-vous se traduit par un abondement de ressources financières de la part de la fédération, pour nous accompagner dans nos différentes actions sur le secteur. De ce point de vue, la DNA s'est montrée très satisfaite du travail accompli. Nous aussi !

Enfin, François GARCIA nous a indiqué les 3 critères qui seront observés pour le pacte territorial arbitrage 2019 :

1. Embaucher un chargé de mission pour l'arbitrage du territoire (c'est déjà fait !),
2. Le taux de couverture des championnats territoriaux, aussi bien en jeunes qu'en adultes,
3. La promotion de paires au niveau national.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général